# Charte Forestière de Territoire de la Montagne Noire Comité de pilotage N°3

30 janvier 2015, 9h30, Salle de réunion, Les Ilhes Cabardès.

### Compte rendu

### Ordre du jour :

Introduction
Rappels de la démarche de charte forestière
La stratégie
Le programme d'actions
Validation finale

# **Introduction**

Le Vice-Président Bouisset en charge de la Charte forestière fait quelques mots de présentation et de bienvenue, un tour de table des présents est réalisé. Puis la parole est donnée à l'animateur de la Charte qui procède à quelques rappels sur la démarche.

La Charte Forestière de Territoire (CFT) de la Montagne Noire s'étend aujourd'hui sur 32 communes et est une évolution d'élargissement du périmètre de la première CFT du Haut-Cabardès et Haut-Minervois (18 communes).

Une Charte forestière est un dispositif prévu par la loi, porté par les communes et leurs groupements sur un périmètre calé sur un maillage communal dans le but de valoriser la ressource forestière au sens large (production de bois, loisirs, prévention des risques, biodiversité, etc...). Un animateur est désigné pour faire vivre le dispositif qui a la vocation de rassembler largement les acteurs locaux dont l'activité est liée à la forêt.

Le périmètre actuel représente un total de 48 900 hectares dont 29 000 hectares de forêt soit environ 60% de couverture forestière. Parmi ces forêts on trouve principalement 34% de futaie résineuse et 38% de taillis de feuillus. Le périmètre rassemble 20500 habitants.

# Rappels de la démarche de charte forestière

La nouvelle CFT a été lancée lors du premier comité de pilotage le 13 mars 2013. La charte réalise actuellement ses documents fondateurs :

- Diagnostic de territoire
- Orientations stratégiques

Ces documents servent de base aux actions concrètes qui en découleront durant quatre années.

Initialement la CFT a été lancée conjointement par la Communauté de communes du Haut-Cabardès (qui portait administrativement la Charte), par la Communauté de communes du Haut-Minervois et par la Communauté de communes du Cabardès Montagne Noire. Suite à la réforme des collectivités territoriales, au 1<sup>er</sup> janvier 2014 le projet de nouvelle CFT a été de fait transféré aux nouvelles structures issues de la fusion des communautés de communes : la Cdc de la Montagne Noire et Carcassonne Agglo.

Le diagnostic de territoire a été validé par le comité de pilotage du 10 décembre 2013, lançant les travaux pour l'établissement de la stratégie. Le présent comité de pilotage doit examiner maintenant la stratégie retenue ainsi que le programme d'action prévisionnel afin de les valider et clore la phase d'élaboration.

### La stratégie

Suite à l'important travail mené sur le diagnostic du territoire qui identifiait déjà les enjeux principaux de valorisation forestière, l'établissement de la stratégie a représenté un travail plus léger.

De mai à septembre 2013 huit réunions de groupes de travail réparties sur le territoire de la Charte se sont tenues ; elles étaient basées sur les quatre thématiques principales issues du diagnostic :

- Valorisation économique, débouchés des produits bois locaux.
- Tourisme en forêt, biodiversité et protection des milieux (DFCI).
- Bois énergie (plaquettes, bois bûches et granulés).
- Travail en forêt: replantation, mobilisation en terrains difficiles, animation sur la desserte.

Les participants ont pu faire émerger de ces réunions une stratégie d'action. Cette stratégie est rassemblée en seulement quatre axes pour ne pas « s'éparpiller » avec un éventail trop large de champ d'intervention, ainsi que cela était préconisé dans le diagnostic :

- Axe 1 Mobilisation de la ressource bois du territoire
- Axe 2 Renforcer l'offre touristique et l'accueil de public en forêt
- Axe 3 Valoriser le bois local
- Axe 4 Augmenter la résilience des forêts du territoire.

Le document de stratégie détaillant le contenu de ces thèmes d'action et leurs problématiques avait été soumis à l'ensemble du Copil avant la réunion et fait l'objet d'une discussion avec les membres présents.

Il est notamment expliqué que ces thématiques et les actions qu'elles contiennent sont en lien étroit avec la politique générale de la Communauté de communes de la Montagne Noire sur le développement du tourisme, le développement des énergies renouvelables (dont le bois) et le programme de lutte contre la précarité énergétique.

La prochaine candidature GAL devrait aussi trouver des liens sur la valorisation du patrimoine avec l'action de la Charte.

# Le programme d'actions prévisionnel

#### Axe 1 - Mobilisation de la ressource bois du territoire

- Etude utilisation du câble sur zone à débardage difficile avec chantier ONF.
- Animation du schéma de desserte pour accélérer la réalisation des chantiers.
- Une réunion d'information aux propriétaires forestiers sur l'impact du classement des abords de la Rigole (site UNESCO) sur la mobilisation de bois.

#### Axe 2 - Renforcer l'offre touristique et l'accueil de public en forêt

- Recensement des projets d'accueil de public en forêt communale et en forêt privée.
- Accompagnement de projet touristique en lien avec la forêt.

#### Axe 3 - Valoriser le bois local

- Recensement du patrimoine immobilier, étude des projets possibles de chaufferies bois (plaquettes)
- Sensibilisation à l'installation d'appareils de chauffage au bois.
- Promotion de la construction bois, communication sur les réalisations locales.

#### Axe 4 - Augmenter la résilience des forêts du territoire.

- Guide de station avec recommandations de sylviculture.
- Sensibilisation des propriétaires sur la diversification en replantation.

#### Projet de budget CFT Montagne Noire

CHARGES									
	2015		2016		2017		2018		TOTAL
	Animation	Prestation	Animation	Prestation	Animation	Prestation	Animation	Prestation	
Axe 1									
Chantier expérimental câble			160	600					760
Réunion abord de la Rigole		1 900							1 900
Anim. schéma de desserte			6 400	15 120	6 400	15 120	6 400	15 120	64 560
Axe 2									
Recensement projet tourisme	6 400	3 018	6 400	3 018	6 400	3 018	6 400	3 018	37 672
Accompagnement	3 200		3 200		3 200		3 200		12 800
Axe 3									
Recensemment proj. chaudière	6 400	1 000	6 400	1 000	6 400	1 000	6 400	1 000	29 600
Sensibilisation bois énergie	4 000		4 000		4 000		4 000		16 000
Promotion construction bois	1 600		1 600		1 600		1 600		6 400
Axe 4									
Guide de station et sylviculture		20 000							20 000
Réunions de présentation guide					160	1 900	160	1 900	4 120
TOTAL	21 600	25 918	28 160	19 738	28 160	21 038	28 160	21 038	193 812
		47 518		47 898		49 198		49 198	193 812

Siège : Maison de la Communauté, Route de Mas Cabardès 11380 Les Ilhes Cabardès Tél : 04-68-11-12-40 Fax : 04-68-11-12-41

Le documents de programme d'action détaillant les actions ci-dessus est étudié et discuté avec les participants.

Il est notamment pointé que le tourisme est une clé d'entrée importante avec l'activité de randonnée pédestre qui est la source principale d'attrait pour les touristes sur le territoire juste devant le vélo et que diverses activités en forêt pourraient être proposées pour renforcer le positionnement du territoire sur l'activité de pleine nature, les loisirs estivaux bénéficiant de la fraicheur de l'altitude de la montagne : sentiers de vélo de descente, luge en forêt, parcours aventure, accrobranche, etc...

Le programme SLIME de la Communauté de communes de la Montagne Noire inclus aussi dans certains cas le chauffage au bois pour les particuliers et il est important de conserver une action sur le bois bûche dans la Charte.

La Caisse des Dépôts et Consignations serait prête à financer des actions de replantation visant à améliorer l'adaptation au changement climatique.

La discussion porte ensuite sur l'action du chantier de débardage par câble conduite par l'ONF pour demander si le fait que ce soit sur un peuplement résineux rend cette opération intéressante ou reproductible pour des propriétaires privés qui seront majoritairement demandeur mais avec des feuillus. Il est décidé de réaliser cette action peu coûteuse mais en ciblant prioritairement les communes, qui sont plus susceptibles d'avoir des résineux en forte pente, notamment dans la Haute Vallée de l'Aude. Les propriétaires privés seront aussi invités et suivant l'importance de leur demande, on pourra examiner la possibilité de conduire une opération de débardage par câble sur du feuillu (sachant qu'il y aura alors sans doute un déficit d'exploitation à combler).

Une autre discussion porte sur l'action de guide destiné aux propriétaires forestiers afin qu'ils diversifient leurs forêts. Cette action en particulier doit être, eu égards aux restrictions budgétaires des collectivités territoriales consécutives à la baisse programmée des dotations d'Etat, plafonnée à environ 20 000 euros. Cette contrainte étant annoncée, il est décidé de restreindre la zone d'étude des stations au plateau du Sambrès sur lequel se concentre le besoin en replantation et d'adapter le guide à l'objectif financier.

Enfin il n'apparaissait pas logique que le recensement des projets touristiques et de chauffage bois se fasse de façon uniforme sur les quatre années du programme. Il est décidé de concentrer l'action sur les deux premières années et de conserver ensuite une veille active sur les nouveaux projets qui pourraient survenir ultérieurement.

Une consultation devra avoir lieu pour sélectionner les prestataires de l'animation du schéma de desserte et du guide sur la diversification étant donné que leurs montants prévisionnels dépassent les 5000 euros (en rouge dans le tableau).

Tableau modifié suite aux remarques :

	2015		2016		2017		2018		TOTAL
	Animation	Prestation	Animation I	Prestation	Animation F	Prestation	Animation I	Prestation	
Axe 1									
Chantier expérimental câble			205	600					805
Réunion abord de la Rigole		1 900							1 900
Anim. schéma de desserte			7 175	15 000	7 175	15 000	7 175	15 000	66 525
Axe 2									
Recensement projet tourisme	10 250	3 018	10 250	3 018					38 722
Accompagnement	2 050		2 050		6 150		6 150		16 400
Axe 3									
Recensemment proj. chaudière	10 250	1 000	10 250	1 000	3 075	1 000	3 075	1 000	30 650
Sensibilisation bois énergie	4 100		4 100		4 100		4 100		16 400
Promotion construction bois	2 050		2 050		2 050		2 050		8 200
Axe 4									
Guide de station et sylviculture		20 000							20 000
Réunions de présentation guide					205	1 900	205	1 900	4 210
TOTAL	28 700	25 918	36 080	19 618	22 755	17 900	22 755	17 900	191 626
		54 618		55 698		40 655		40 655	191 626

## Validation finale

Après sollicitation, aucune objection ou abstention n'étant faite parmi l'assemblée, les documents d'élaboration de la Charte forestière, à savoir le diagnostic et les orientations stratégiques ainsi que le programme d'action prévisionnel sont déclarés validés à l'unanimité par le présent Comité de pilotage.

Le Vice-Président remercie les participants et met fin à la réunion.